

# ÉCOMUSEE

HORS-SÉRIE N° 2

## LES CORPORATIONS DE BÉNÉVOLES À L'EMA

### Pourquoi le bénévolat à l'Ecomusée d'Alsace ?

Toute l'histoire qui s'exprime à l'Ecomusée d'Alsace est le fait du bénévolat.

En 1971, se constitue un groupe de bénévoles animé par Marc Grodwohl et passionné par le patrimoine alsacien. Il donne naissance à l'Association « Maisons paysannes d'Alsace » dont le but premier est le sauvetage de maisons anciennes et de leur histoire.

Les péripéties liées à cette volonté de sauver le patrimoine bâti alsacien ont conduit cette association à fonder « l'Ecomusée d'Alsace » qui s'est ouvert au public en 1984.

Nous sommes les héritiers de ces fondateurs et nous avons le devoir de continuer leur œuvre et d'assurer en toutes circonstances la conservation, la médiation, la vitalité et la régénérescence de notre patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel.

L'organisation du bénévolat en corporations a été présentée et approuvée en Conseil d'Administration de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace le 12 avril 2012. Ce projet a fait l'objet d'un intérêt particulier de l'ensemble des administrateurs et notamment des responsables des deux collectivités que sont la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin. Ceux-ci nous ont encouragés à persévérer en nous donnant conseils et adresses pour des partenariats.



### ? LES CORPOS ? WÀS ESCH DÀS ?

Du latin « corporari » (former un corps) est né le terme de corporation dont l'organisation s'est développée au cours des temps et qui est à l'origine de l'histoire des cités. Les premiers documents relatant une organisation de ce type en Alsace, datent du 13ème siècle et laissent supposer par la nature des écrits, une antériorité de ce type d'organisation. Au Moyen Age, on ne concevait aucune activité en dehors de ces groupements. Leurs statuts ou leurs règlements étaient de véritables codes du travail.

## SOMMAIRE

- PAGE 1 :** Les corporations
- PAGES 2-3 :** Les corpos à l'Ecomusée
- PAGES 4-5 :** Les corpos et les hommes
- PAGE 6 :** Conserver et transmettre



ÉCOMUSÉE  
D'ALSACE  
Tant d'histoires et l'avenir à partager  
Geschichte(n) erleben, Zukunft gestalten

# LES CORPOS À L'ÉCOMUSÉE

## Pourquoi une organisation du bénévolat de l'Écomusée d'Alsace par corporations ?

Il s'agit de dynamiser le bénévolat en le mettant en synergie avec l'ensemble de l'EMA, grâce à une organisation fondée sur des groupes thématiques ou des groupes de métiers : les corporations. Les corporations œuvrent pour :

- assurer la transmission de leurs savoirs et savoir-faire à un bénévolat de nouveaux venus et de jeunes,
- créer une émulation amicale et solidaire du bénévolat en interne,
  - contribuer à donner au village « Ecomusée d'Alsace » son maillage social, culturel, technique et économique.

### Contexte historique

- L'Alsace et la Moselle sont les seules régions de France où un régime particulier d'organisation de l'artisanat est maintenu.
- La structure corporative existait jusqu'à la Révolution française sous la forme de « tribus ». Elle consistait à regrouper un ensemble de métiers afin de mieux les représenter au niveau de la cité.
- Ce sont finalement l'abolition des privilèges et la loi « Le Chapelier » du 14 juin 1791 qui mettent fin à l'ancienne organisation du travail, en abrogeant toutes les communautés de métiers. Leurs savoir-faire et leurs

modèles sont placés dans le domaine public, tandis qu'une loi institue la propriété privée des brevets et fonde l'Institut National de la Propriété Industrielle.

- Les lois d'empire, pendant l'annexion de « l'Alsace-Lorraine » après 1871, remettent en place une organisation corporative qui existe encore aujourd'hui en Alsace-Moselle à travers le « droit local ». Jusqu'à très récemment, il était encore obligatoire pour chaque artisan en Alsace, d'adhérer à sa corporation de référence.

### Composition d'une corporation (en alsacien d'*Zunft*, d'*r Fächverbànd*, d'*r Kärperschàft*)

La structure d'une corporation de droit local est fondée sur le niveau de connaissances et de compétences nécessaires et indispensables liées à la nature de la corporation. Ainsi, chaque membre a un statut soit de :

- Maître (*d'r Maischter*) : il maîtrise les savoirs et savoir-faire de sa corporation et est responsable de leur transmission.
- Compagnon (*d'r Gsäll, d'r Gfärta*) : il est la cheville ouvrière de sa corporation, ses compétences sont reconnues par la réalisation d'un « chef d'œuvre ».
- Apprenti (*d'r Lehrleng, d'r Lehrfissel*) : il intègre la corporation dans le but d'acquérir les compétences et les savoir-faire de sa corporation.

Cette organisation hiérarchique et ces parcours sont peu reproductibles à l'identique dans un fonctionnement de bénévoles non-professionnel et plus diversifié que l'artisanat. Mais l'organisation en corporations représente une facilité de positionnement, de repérage de groupes, d'activités et de communication au sein de l'EMA.





# LES CORPOS À L'ÉCOMUSÉE



## « Zunftmeister » à l'Écomusée d'Alsace

Chaque corporation est représentée par un « Zunftmeister », bénévole référent qui contribue opérationnellement à coordonner et dynamiser sa corporation. Idéalement, le Zunftmeister :

- ➔ fait circuler l'information au sein de sa corporation et assure avec les membres actifs de son groupe une concertation sur les travaux et événements en cours et à venir.
- ➔ accueille les nouveaux, suit leur bonne intégration aux activités possibles dans le groupe.
- ➔ agit régulièrement en binôme étroit avec son correspondant de l'équipe des salariés.
- ➔ propose et fait valider le projet annuel de la corporation en phase et en synergie avec l'ensemble de l'EMA. Il en assure le suivi.
- ➔ participe aux rencontres techniques qui sont proposées aux différents Zunftmeister et leurs binômes salariés pour fonder, structurer et coordonner l'ensemble des corporations à l'EMA.
- ➔ participe à l'activité du groupe « Hopla G'sella », ainsi qu'à la mise en place opérationnelle des propositions validées issues du forum annuel.



## Pour conclure et agir



Les corporations ne sont ni des clans, ni des chapelles, ni un embrigadement des bénévoles, mais une organisation simple, souple, dynamique et claire. Chacun peut donc, s'il le souhaite, participer à plusieurs d'entre elles ou passer de l'une à l'autre : il suffit d'en parler aux référents concernés. On peut évoluer, régulièrement ou occasionnellement, dans plusieurs groupes d'activités : par exemple un distillateur pourra s'investir dans les spectacles de Noël, un bâtisseur pourra être actif comme musicien, un jardinier ou un arboriculteur pourront s'adonner utilement à la cuisine etc. Les corporations s'épaulent mutuellement et agissent ensemble. Autrement dit, elles sont de l'organique et du vivant. Il serait bon que les différentes corporations rédigent annuellement une fiche de synthèse de leur projet : pour rappeler en quelques mots qui ils sont, le pourquoi et le pour-quoi de leur corporation, et dire in fine ce qu'ils feront dans l'année pour - autant que faire se peut - faire ce qu'ils ont dit. Ainsi les choses sont claires et partagées entre tous.



# LES CORPOS ET LES HOMMES



Corporations	Binômes Zunftmeister (réfèrent) Correspondant salarié
AGRICULTEURS ET FORESTIERS	François Kiesler Philippe Gluck
APICULTEURS	Alain Ruetsch Manon Ehrhart
ARBORICULTEURS	François Kempf Manon Ehrhart
ARTISTES	Rosette Meister
BARBIERS	Bruno Bonfatti Thomas Lippolis



BATISSEURS	Guy Macchi Christophe Perignon
CHARRONS	Hans Polman Bastien Polman
CONTEURS	Michelle Lazzarotto Aurélié Cucuat
COUTURIERES ET TISSERANDS	Brigitte Aeby Christine Larcher
CUISINIERS	Michelle Lazzarotto Catherine Perez



DISTILLATEURS	Daniel Kosala Thomas Lippolis
FORGERONS	André Wentz Simon Luquet
JARDINIERS	Jean-Marie Dubel Manon Ehrhart
MECANICIENS	Adrien Lacoche Christophe Perignon
MUSICIENS	Thomas Lippolis



Liste des référents au 01/12/15



# LES CORPOS ET LES HOMMES



<b>NATURALISTES</b>	<b>Annick Kiesler</b> Hélène Pfister
<b>POTIERS</b>	<b>Gilles Acker</b>
<b>SCIEURS</b>	<b>Adrien Lacoche</b> Bastien Polman
<b>SELLIERS</b>	Bastien Polman
<b>VANNIERS</b>	<b>Henri Bitsch</b> Catherine Perez



<b>Activités transversales</b>	
<b>ADMINISTRATION ET GESTION</b>	<b>Suzanne Klein</b> Magalie Destailleur
<b>DOCUMENTATION</b>	<b>Michel Weber</b> Marie-Blandine Ernst Morgane Magnin
<b>LES CHANTIERS DU PATRIMOINE</b>	<b>Georges Blondé</b> Christophe Perignon
<b>LES VILLAGEOIS</b>	<b>Jean-Pierre Pfrimmer</b> Thomas Lippolis
<b>VALORISATION DU PATRIMOINE PAR L'IMAGE</b>	<b>Daniel Ziegler</b> Natacha Sengler
<b>VALORISATION DE LA LANGUE REGIONALE</b>	<b>Monique Matter</b>
<b>VALORISATION DE L'OBJET</b>	<b>Guy Macchi</b> Marie-Blandine Ernst

Liste des référents au 01/12/15



# CONSERVER ET TRANSMETTRE

## Transmettre : le maître mot des corporations

Faut-il rappeler le précepte fondateur de notre écomusée ? Il s'agit de conserver un patrimoine, tant matériel qu'immatériel. Mais pour quoi, pour qui ? Ne serait-ce pas pour permettre aux générations qui se succèdent de se référer à l'histoire et aux traditions de notre région ?

Jean Pouillon définit une tradition comme « *ce qui, d'un passé, persiste dans le présent où elle est transmise et demeure agissante et acceptée par ceux qui la reçoivent et qui, à leur tour, au fil des générations, la transmettent* ».

Les corporations ont un rôle fondamental dans la transmission des savoirs et des traditions. Si nous adhérons à une corporation, c'est parce que nous avons envie d'apporter nos compétences, ou parce que nous souhaitons acquérir des compétences. Notre rôle ne s'arrête pas là. Nous avons la chance et le devoir d'impliquer également les visiteurs dans notre démarche. Cet acte de médiation prolonge ainsi le principe fondateur de notre écomusée : conserver **et** transmettre.



## La transmission : un enjeu pédagogique

Mais si nous savons quoi transmettre, encore faut-il savoir comment transmettre ! « *La transmission est un mouvement dans lequel quelqu'un tend et quelqu'un prend. Dans ce mouvement, une transformation s'opère : ce qui est pris est différent de ce qui est tendu* ». Cette transformation doit faire l'objet d'une réflexion afin que nous puissions déterminer la progression pédagogique la plus adaptée.

Chaque corporation se doit d'intégrer dans son projet la nécessité de transmettre les valeurs et traditions qui se rattachent à son activité. Elle doit s'impliquer dans l'organisation des médiations et des fêtes calendaires. La création d'une documentation de référence s'avère indispensable pour assurer, dans le temps « *le passage du passé au présent pour le futur* ». Cette tâche est encore devant nous...

### Tout geste est médiation

Salariés, bénévoles, les uns et les autres se croisent, se complètent. Leurs discours informent, interrogent, suggèrent, qu'ils soient techniques, historiques ou philosophiques. Mais la transmission orale de ces savoirs n'est pas seule à l'Ecomusée : grâce à nos artisans et agriculteurs, à nos villageois bénévoles, grâce à leurs gestes précis et contrôlés dans la réalisation d'une œuvre quelle qu'elle soit, la vie d'autrefois est si bien mise en scène que le spectateur peut oublier qu'il visite un musée, tant ce musée est vivant ! « *Tout geste est médiation* », dit Eric Jacob. À l'Ecomusée, le médiateur ne fait pas qu'enfiler un costume, il devient le passeur de culture, habité par l'esprit du passé, mais bien ancré dans son temps.

Vous avez un avis, une question, une contribution, idée, texte, photo... - à proposer ?

Contactez nous :

Écomusée d'Alsace  
68 190 Ungersheim

03.89.74.44.74

[www.ecomusee-alsace.fr](http://www.ecomusee-alsace.fr)

[benevole@ecomusee-alsace.fr](mailto:benevole@ecomusee-alsace.fr)

**Direction de publication :**  
Jacques Rumpler et Eric Jacob

**Équipe de rédaction :**  
François Kiesler, Suzanne Klein, Paty Morant,  
Michel Weber, Michel Zindy

**Maquette :**  
Elodie Buckenmeyer

L'équipe de rédaction de l'Eco'musee vous souhaite une bonne fin d'année 2015 et vous donne rendez-vous dès le mois de janvier pour le premier numéro de l'an 2016.  
*Gleckliga Wianächta !*